

Charte de la Maison de l'Alimentation du Territoire de Genève (MA-Terre)

Dans le but de renforcer les liens entre les consommateurs.trices, les divers acteurs.trices de la chaîne alimentaire et les paysan.ne.s, de traiter la question alimentaire dans sa dimension transversale, de favoriser une alimentation durable et saine à base de produits locaux, de sensibiliser le public et de tendre vers un système alimentaire durable territorialisé, les membres de MA-Terre s'engagent à respecter la Charte de la Maison de l'Alimentation du Territoire de Genève.

Les membres de MA-Terre sont conscients que...

- *les paysan.ne.s locaux.ales ont un rôle prépondérant en tant qu'acteurs.trices du développement territorial;*
- *l'activité agricole est fondamentale pour la production de biens alimentaires, contribue au maintien et à la création d'emplois, à l'entretien des paysages, à la préservation de l'environnement et à la promotion de la biodiversité sur le territoire genevois ;*
- *le renforcement des rapports de proximité entre paysan.ne.s et consommateurs.trices est nécessaire pour favoriser le maintien d'emplois rémunérateurs sur le territoire cantonal;*
- *l'éducation à l'alimentation durable dès l'enfance, mais aussi chez l'adulte - notamment dans ses dimensions de promotion de la santé et prévention - est essentielle dans la prise de conscience de l'importance de l'alimentation et de ses impacts sur la santé de la population;*
- *le développement de programmes de sensibilisation en alimentation durable facilite la consommation de produits locaux en lien avec la multiculturalité présente à Genève;*
- *pour relever durablement les enjeux de l'alimentation durable, il est indispensable de suivre une approche systémique tenant compte des problématiques nutritionnelles, économiques, sociales, culturelles et environnementales auxquelles sont associés l'ensemble des acteurs.trices de la société civile et institutionnel.le.s.*

Vision et mission

L'association MA-Terre est le pivot d'un réseau interdisciplinaire grâce auquel les Genevois.es développent leur compréhension des enjeux liés à l'agriculture locale et à leur alimentation, dans le cadre du territoire cantonal.

Cette alliance stimule la consommation de produits locaux et sains, favorisant une agriculture locale rémunératrice participant à la durabilité économique, écologique et sociale du territoire genevois.

Buts

- Créer et entretenir un réseau interdisciplinaire grâce auquel les Genevois.es développent leur compréhension des enjeux liés à l'agriculture locale et à l'alimentation;
- Favoriser une alimentation durable basée sur les denrées alimentaires issues de l'agriculture locale;
- Valoriser les bénéfices d'une telle consommation sur le territoire cantonal et sa population, tant sur les plans économique, social qu'environnemental.

Engagements des membres de MA-Terre

Les membres de MA-Terre représentent les divers acteurs.trices de la chaîne alimentaire genevoise: les paysan.ne.s, transformateurs.trices, restaurateurs.trices, commerçant.e.s, consommateurs.trices, ainsi que les associations traitant des thématiques agricoles et d'alimentation saine et durable, l'Etat de Genève et les Communes genevoises.

Les membres s'engagent à...

- favoriser un dialogue constructif; la transversalité représentée au sein de MA-Terre stimule les collaborations entre les membres.
- informer et sensibiliser la population sur la diversité des exploitations agricoles genevoises, quels que soit leur taille, leur mode de production ou leur forme juridique. Les différents procédés de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires sont présentés afin de permettre aux consommateurs.trices de faire des choix éclairés.
- présenter les spécificités de leurs activités sur lesquelles ils.elles sont le plus à même de communiquer, tout en respectant les autres types de production, de transformation ou de commercialisation.
- prendre en compte les différentes initiatives déjà existantes sur le territoire et les valoriser - au besoin - par une mise en réseau.
- mettre en avant les valeurs sociales et culturelles à travers les différentes actions proposées par MA-Terre.
- développer des contenus pédagogiques basés sur les filières alimentaires genevoises en intégrant les différents enjeux transversaux de l'alimentation durable dans les domaines de la santé, de l'économie, de l'environnement et du social.
- organiser des soirées d'information, débats ou tables-rondes au sein de MA-Terre permettant à toutes les tendances de s'exprimer dans le respect de la diversité représentée au sein de MA-Terre.
- s'assurer que les produits consommés lors des cours, soirées publiques, réunions ou tout autre événement ayant lieu dans le cadre de MA-Terre soient essentiellement issus de la production genevoise. Les produits de saison, idéalement GRTA, équitables et durables sont priorités et leur traçabilité garantie.
- transmettre des éléments de réponse favorisant une consommation responsable y compris pour les produits non indigènes présents dans les assiettes des consommateurs.trices.
- participer à un événement annuel de MA-Terre et présenter librement les projets réalisés au sein de l'association MA-Terre en vue de garantir une capitalisation des démarches entreprises.

Cette Charte est annexée aux statuts de l'Association MA-Terre; elle en fait partie intégrante.

Lue et adoptée le 22 août 2019 par l'Assemblée générale constitutive à la Maison de l'Alimentation du Territoire de Genève, 2 ch. Moïse Duboule, 1209 Genève

Le/la Président.e

Le/la Vice-Président.e

Le/la Trésorier.ère

Le/la Secrétaire